

que valent vos trésors ?

# 8 Mai 1945 : la chute d'un symbole

Cette semaine, un lecteur de Herbault nous fait parvenir la photographie de deux plats de la Seconde Guerre mondiale. M<sup>e</sup> Philippe Rouillac, commissaire-priseur, nous donne son avis.



M<sup>e</sup> Philippe Rouillac  
(Photo archives NR, J. Dutac)

**N**ous commémorons ce week-end 75 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale en fêtant le 8 Mai 1945, la capitulation de l'Allemagne nazie. C'est donc l'occasion de revenir sur la grande histoire au travers d'objets produits durant la guerre. Les plats de notre lecteur ont été réalisés à cette période, car présentant chacun la croix gammée, symbole du III<sup>e</sup> Reich d'Hitler. Aujourd'hui, il est interdit de « porter ou exhiber en public un uniforme, un insigne ou un emblème rappelant les uniformes, les insignes ou les emblèmes qui ont été portés ou exhibés [...] par les membres d'une organisation déclarée criminelle ». Le régime de l'Allemagne nazie étant considéré comme une organisation criminelle, vous seriez passible d'une amende jusqu'à 1.500 € si vous contreveniez à cette dis-



Le premier plat, de forme oblongue, présente le symbole des chasseurs alpins de la Wehrmacht.

position du Code pénal. Serait-ce à dire que notre lecteur, ou nous-mêmes en reproduisant l'image de ces objets, pourrions être condamnés au paiement de cette amende ? Évidemment non ! En effet, il est possible de reproduire la croix gammée à titre éducatif et pédagogique. Aussi, notre lecteur est dans son bon droit en détenant ces deux plats. Il ne peut, en revanche, pas les exhiber ou les vendre en les montrant, pas plus que toute autre arme, objets, souvenirs. C'est pour cela que la vente des militaria nazis est soumise à la dissimulation de la croix. Elle n'en demeure pas moins honteuse, et entache toute profession qui s'y prête. D'ailleurs, quelle est l'origine de la croix gammée ? La figuration de ce symbole ne remonte pas à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle européen. On retrouve déjà la croix gammée ou svastika en Mésopotamie entre

3.000 et 2.500 avant J.-C. Elle se diffuse par la suite très largement en Inde. Là-bas, le svastika est signe de bon augure et se présente comme un véritable porte-bonheur repris par la suite par les colons anglais. Le symbole finit par être théorisé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle selon une mauvaise lecture. Il devient l'image de la race aryenne. Les nazis et leur théoricien, Alfred Rosenberg, reconnaissent que les Aryens sont un peuple de maîtres ancêtres des Germains. Le svastika devient alors « le symbole du combat pour la victoire de l'Aryen ».

Après 60 millions de morts,

l'Allemagne nazie plie face aux

Alliés. Le 8 Mai 1945 sonne donc la fin du combat pour les

défenseurs de l'aryanisme. La

commémoration de cette vic-

toire est aussitôt prévue par la

loi du 7 mai 1946. Elle fixe la cé-

lération du 8 mai à cette date



Le second a été produit par la manufacture de Bauscher Weiden pour la Luftwaffe, l'armée de l'air de Goering.

si ce jour est un dimanche, ou au dimanche suivant dans le cas contraire. La commémoration est vite oubliée et les associations d'anciens combattants réclament la reconnaissance du 8 mai comme jour férié et chômé. Malgré tout, il faut attendre la loi du 2 octobre 1981 pour que ce vœu soit entendu et exaucé.

## Porcelaine bon marché

Les deux plats de notre lecteur sont authentiques et relativement courants aux enchères et dans les foires consacrés aux « souvenirs historiques ». Production abondante sans rareté particulière, ni qualité esthé-

tique – il s'agit de décalcomanie pour les insignes, sur une porcelaine bon marché, très épaisse, lourde. Le premier de forme oblongue présente le symbole des chasseurs alpins de la Wehrmacht. Un cercle vert entoure une paire de skis et une pioche sur un edelweiss dont le bouton est orné de l'aigle et de la croix gammée. Le second a été produit par la manufacture de Bauscher Weiden pour la Luftwaffe, l'armée de l'air de Goering. Ces plats peuvent être estimés – pour une clientèle spéciale – **cha-**  
**cun autour de 50 euros.** Ces prix confirment encore la chute du symbole nazi !

## pratique

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg sur la boîte mail : [tresors41@nrco.fr](mailto:tresors41@nrco.fr) (attention,

tresors sans accent). Vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l'anonymat en cas de publication.

## Fenêtres du Blaisois

**COVID-19 : Janneau s'associe à votre geste en reversant 15€ par fenêtre vendue à la fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France !**

02 54 87 99 34

55 rue de la Fédération - 41350 St-Gervais-la-Forêt

[contact@fenetresdublaisois.com](mailto:contact@fenetresdublaisois.com)

[www.fenetresdublaisois.com](http://www.fenetresdublaisois.com)

Box chaîne 30

TNT chaîne 37

Live & Replay [tvtrouss.fr](http://tvtrouss.fr)

**SAMEDI**

- 9 h 30 Le journal de TV TOURS-Val de Loire.
- 10 h Tilt. Le mag' des bonnes idées en Val de Loire. Présenté par Emilie Tardif.
- 10 h 50 Renversant. Le magazine culturel qui va vous mettre la tête à l'envers.
- 12 h 40 Stadium, toute l'actualité sportive locale.
- 14 h 30 Séance Docu : "Que la fête commence".
- 17 h 45 Bêtes 2 Son. La mini-série sur le rap français.
- 18 h 45 Le journal de TV TOURS-Val de Loire.
- 20 h La Bonne Etape de Périco Légasse. Le meilleur de l'art de vivre dans notre région.
- 22 h 20 Renversant. Le magazine culturel qui va vous mettre la tête à l'envers.

**DIMANCHE**

- 9 h 30 Le journal de TV TOURS-Val de Loire.
- 10 h 40 Renversant. Le magazine culturel qui va vous mettre la tête à l'envers.
- 12 h 40 Stadium, toute l'actualité sportive locale.
- 15 h 45 La Bonne Etape de Périco Légasse.
- 17 h 45 Bêtes 2 Son. La mini-série sur le rap français.
- 18 h Tilt. Le mag' des bonnes idées en Val de Loire. Présenté par Emilie Tardif.
- 18 h 45 Le journal de TV TOURS-Val de Loire.
- 19 h 10 Renversant. Le magazine culturel qui va vous mettre la tête à l'envers.
- 20 h 00 La Bonne Etape de Périco Légasse.

**UN LIEU  
UNE HISTOIRE**

**DIMANCHE**

Tercé, sur la ligne de démarcation pendant la Seconde Guerre mondiale (Vienne)

**la Nouvelle République**

**La Région à la bouche**

**DIMANCHE**

Les recettes à l'asperge verte avec la confrérie (Loir-et-Cher)

**la Nouvelle République**